

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2020-2025

Depuis le 1^{er} juin, votre nouvel Exécutif travaille au maintien de la qualité de vie exceptionnelle de Confignon, avec pour objectifs d'assurer la continuité des prestations offertes à la population et d'accompagner le développement de la Commune, au plus près des attentes des citoyennes et des citoyens.

L'environnement et la durabilité sont au cœur de toutes les actions. Vos autorités tiennent à préserver les espaces verts et le patrimoine naturel, à favoriser la mobilité douce et à entretenir les infrastructures existantes, en améliorant leur efficacité énergétique.

Les défis pour cette législature sont aussi liés aux Grands projets d'aménagement des Cherpines et de Vuillonex. Le Conseil administratif souhaite aménager des quartiers de grande qualité, agréables à vivre et répondant aux besoins des habitantes et des habitants. Il entend notamment prévoir des infrastructures sociales, scolaires, sportives et culturelles adaptées, favoriser l'intégration des bâtiments au patrimoine paysager, préserver les espaces naturels, créer de grands parcs publics arborés, prioriser les ressources d'énergie permettant d'atteindre le concept de société à 2000 Watts et développer des axes de mobilité douce cohérents et sécurisés.

Votre Conseil administratif sera également un acteur à part entière du développement économique de la Commune en inscrivant dans ses priorités la recherche d'entreprises à forte valeur ajoutée pour la zone industrielle des Cherpines.

La garantie des prestations s'inscrit comme l'un des objectifs principaux de la législature, ceci malgré les difficultés financières auxquelles Confignon doit faire face. Les ressources étant limitées, une gestion responsable et prévisionnelle des moyens reste primordiale afin de maîtriser les charges de la Commune, les investissements et l'endettement. La recherche de fonds est indispensable pour atteindre les objectifs.

Avec vous et pour vous, nous nous engageons pour l'avenir de Confignon.

Elisabeth Gabus-Thorens

Elisabeth Uldry Frossard

Nathalie von Gunten-Dal Busco

Aujourd'hui
Demain
Durabilité

ASSURER DES PRESTATIONS DE QUALITÉ DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE COMMUNALE

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DANS LES QUARTIERS

Préserver et développer la **QUALITÉ DE VIE** reste une **PRIORITÉ** pour vos autorités qui travaillent en concertation avec le Conseil municipal pour atteindre cet objectif.

Les nombreux projets de cette nouvelle législature visent à : stimuler la cohésion sociale dans la Commune; lutter contre l'isolement et favoriser l'intégration de tous dans la **VIE COMMUNALE**; accueillir la crèche d'Aire-la-Ville dans la nouvelle Fondation de la petite enfance de Confignon – Aire-la-Ville; **RÉPONDRE** à l'augmentation croissante du nombre de demandes de prise en charge d'enfants en crèche, aux restaurants scolaires et au parascolaire; **MENER** une réflexion sur les besoins de locaux d'accueil et sur la nécessité d'une cuisine de production dans les locaux communaux.

Offrir des activités d'été pour les enfants et les adolescents. **SOUTENIR** les familles en difficulté. Poursuivre le travail avec la FASe en soutien aux **JEUNES** et favoriser leur accès à la formation et à la vie professionnelles. Multiplier les activités **INTERGÉNÉRATIONELLES**. Encourager toute mesure en vue de plus d'**ÉGALITÉ** entre les genres, en soutenant et organisant des événements spécifiques.

Confignon tient aussi à renforcer les **ACTIONS DE PROXIMITÉ** en développant les **PRESTATIONS** de **MÉDIATION** en faveur de la population et de prévention au travers d'actions coordonnées avec la police municipale, la police cantonale et les travailleurs sociaux hors murs.

Aujourd'hui



« Favoriser le développement du réseau communal des services dédiés à la personne âgée et à la santé »

Favoriser la **DIVERSITÉ** et la **PLURICULTURALITÉ**. Maintenir un programme culturel diversifié, de qualité, mettant aussi en valeur les talents locaux. La **RÉHABILITATION** de la **DÉPENDANCE** de la Mairie située dans le village permettra d'offrir un espace de **RENCONTRE** pluriculturel. Le Conseil administratif tient à faire **VIVRE** ce lieu dès 2022 en proposant des événements culturels tout en invitant la population et les associations à investir et **ANIMER** cette salle ainsi que le parc de la Mairie.

Afin de préserver l'esprit villageois et convivial de Confignon, vos conseillères administratives souhaitent aussi **PRIVILÉGIER** les acteurs économiques **LOCAUX**, soutenir les offres de prestations et de commerces de **PROXIMITÉ** et développer le **MARCHÉ**.

VÉGÉTALISER et **REQUALIFIER** la place du village et d'autres lieux publics afin de leur redonner la **CONVIVALITÉ** souhaitée par tous les usagers. Protéger le Vallon de l'Aire et **RÉALISER** le projet de **PROMENADES THÉMATIQUES** visant à valoriser les richesses paysagères, agricoles et historiques de notre territoire. Redonner un aspect paysager agréable à notre cimetière.



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT EN PRÉSERVANT LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

CONFIGNON HORIZON 2030

Confignon se situe aujourd'hui à un **CARREFOUR** de son développement. La construction du quartier de Cressy a déjà marqué un virage historique important.



Les deux **GRANDS PROJETS** de développement des **CHERPINES** et de **VUILLONNEX**, inscrits au Plan directeur cantonal 2030, vont rythmer cette nouvelle législature. En cours d'élaboration, les Plans localisés de quartier, le Plan directeur communal et la stratégie pour le maintien et la valorisation de la zone villas définiront la **PLANIFICATION TERRITORIALE COMMUNALE**.

Vos autorités ont à cœur de **MAÎTRISER** ce développement urbain et réaliser, selon un phasage défini, des nouveaux quartiers harmonieux, **DURABLES** et **RESPECTUEUX** de l'environnement. Elles souhaitent construire les îlots en concomitance avec une offre de **TRANSPORTS PUBLICS** adéquate. Veiller à l'**INTÉGRATION** architecturale des nouveaux immeubles au bâti existant. **PRÉSERVER** le patrimoine naturel et paysager. Aménager des **ESPACES VERTS** arborés et des lieux de centralité au cœur des quartiers.

« Poursuivre la réflexion sur les besoins sociaux et culturels des futurs quartiers »

Construire des **LOGEMENTS** abordables et adaptés pour les jeunes, les familles et les aînés et les **ATTRIBUER** prioritairement aux Confignonnoises et Confignonnois. Promouvoir le **VIVRE ENSEMBLE** sera une mission phare dans la réalisation des projets d'aménagement. Le Conseil administratif poursuivra sa réflexion pour déterminer les infrastructures sociales, culturelles et sportives nécessaires à la vie des nouveaux quartiers.

Un accent fort sera aussi porté sur la **MOBILITÉ DOUCE**, avec l'élaboration d'un schéma de circulation et d'un plan de mobilité comprenant des dessertes de **TRANSPORTS PUBLICS** cohérentes entre les quartiers, la création d'un réseau de **PISTES CYCLABLES** et des **ITINÉRAIRES PIÉTONS** sécurisés. En lien avec le développement de la région, des mesures seront proposées pour adapter les limites de vitesse et **RÉDUIRE** le trafic de transit motorisé dans le village et les quartiers.

La Commune **FAVORISE** le travail en **INTERCOMMUNALITÉ** et la collaboration avec les Fondations, les associations et les citoyennes et citoyens afin d'étudier les besoins en espaces communautaires. Elle **VEILLERA** à créer un équilibre entre les logements, les espaces verts et la vie de quartier. Des ateliers de **CONCERTATION PUBLIQUE** seront organisés régulièrement.

Vos autorités travailleront également à une politique communale et intercommunale en matière de **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** en vue de l'implantation de sociétés dans la zone industrielle des Cherpines et les nouveaux quartiers. Elles développeront des **COLLABORATIONS ACTIVES** avec la Fondation des terrains industriels afin de **PRIVILÉGIER** l'arrivée de sociétés financièrement intéressantes et la construction de bâtiments de **QUALITÉ**, notamment en termes d'efficacité énergétique et de durabilité.

Une **RÉFLEXION** intercommunale sera engagée sur l'organisation de la **SÉCURITÉ** dans le cadre du développement urbain et démographique.

Pour réaliser les grands projets d'aménagement, Confignon devra assurer une **GESTION RIGOREUSE** des finances et tendre vers l'**ÉQUILIBRE** financier à travers une planification adaptée à la situation de la Commune. **SE DOTER** d'instruments de **PRÉVISION FINANCIÈRE** et **MAÎTRISER** les charges de fonctionnement, les coûts d'investissement et l'endettement. **DÉVELOPPER** des partenariats public-privé. **SOLLICITER** la participation financière du Canton et des opérateurs urbains pour la construction des infrastructures et des équipements publics des **FUTURS** quartiers. **INTERVENIR** auprès de l'Association des communes genevoises pour **AMÉLIORER** la péréquation financière intercommunale.



UNE LÉGISLATURE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSVERSALITÉ ET DURABILITÉ

Toutes les actions et mesures mises en place durant cette législature suivront le fil rouge, aujourd'hui incontournable, de la **DURABILITÉ**. Chaque projet sera dès lors étudié dans un esprit écoresponsable. Confignon souhaite ainsi poursuivre et renforcer les mesures visant à **RÉDUIRE** notamment son impact environnemental.

Dans le cadre de ses engagements environnementaux, Confignon vise non seulement le maintien de son **LABEL GOLD CITÉ DE L'ÉNERGIE**, mais compte intensifier parallèlement les mesures en faveur de l'environnement, notamment **ABANDONNER** l'usage de pesticides et favoriser l'achat de produits et de matériaux durables et respectueux de l'environnement.





« Agir aujourd'hui
en préservant la
biodiversité pour
les générations
à venir »

Votre Conseil administratif souhaite également **ASSOCIER** la population à cet **OBJECTIF** en menant des actions de **SENSIBILISATION** relatives à la gestion des déchets ou à la préservation de la **BIODIVERSITÉ** tout en soutenant les actions **CITOYENNES**.

La Mairie souhaite maintenir la qualité de son administration. Elle devra **ADAPTER** sa structure et ses besoins en **RESSOURCES HUMAINES** aux nouveaux **ENJEUX**.

L'administration communale poursuit la **TRANSITION NUMÉRIQUE** et le développement de l'offre en ligne, visant à réduire les imprimés sur papier. Une refonte du site Internet permettra d'**OPTIMISER** l'accès aux prestations à la population et l'**INTERACTION** entre les citoyens et les autorités.

UN ENGAGEMENT COLLÉGIAL DE VOTRE CONSEIL ADMINISTRATIF

A travers ce programme de législature, vos élues souhaitent mener la commune de Confignon vers un avenir durable afin que chacune et chacun trouve sa place et participe à la vie d'une commune solidaire.